

Branches de facturation

Si un chantier comporte plusieurs **avenants**, vous pouvez choisir de les facturer indépendamment grâce aux **branches de facturation**.

Depuis l'onglet **Facturation** du chantier, cliquez sur **Créer une nouvelle branche de facturation**.



Le formulaire permet de :

- Spécifier un **client différent**,
- Sélectionner les **avenants** à inclure,
- Renseigner un **numéro de commande client** distinct,
- Définir différentes options complémentaires.

⚠ Lors de l'ouverture d'un nouvel avenant, celui-ci n'est rattaché à aucune branche. Un message vous alerte afin d'effectuer le rattachement.

? Suite logique

→ [Suivre les règlements et échéances de facturation](#)

Révision #5

Créé 2026-02-03 14:45:36 UTC par Anton RIVIERE

Mis à jour 2026-02-09 15:46:54 UTC par Anton RIVIERE